

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER

- Personnes concernées : Tout public
- Devis sur demande. Financement possible.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Accompagnement possible par le référent handicap.

PRÉ REQUIS

- Permis B, hors période probatoire
- Formation de secourisme de moins de 2 ans
- Stage de 140h en entreprise de transport sanitaire

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entre 4 et 7 mois entre le 1^{er} contact et l'entrée en formation

CONCOURS D'ENTRÉE

- Epreuve écrite : 1 sujet de français et 1 sujet d'arithmétique
- Epreuve orale : texte de culture générale dans le domaine sanitaire ou social et entretien de motivation

DURÉE

455h de formation + 175h de stage

- En temps plein de Janvier à Juin > 35h/semaine
- En alternance de Janvier à Décembre > alternance formation/entreprise > 14h de formation/semaine > les jeudis et vendredis

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable d'assurer, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soin ou de diagnostic.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuves écrites, orales et pratiques

VALIDATION DU DIPLOME

- Diplôme d'État d'ambulancier niveau 3 (niveau européen)

+ DE 9 STAGIAIRES SUR 10

obtiennent leur diplôme et ont un emploi dans les 6 mois

100%

des apprenants satisfaits de la formation

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

PROGRAMME / COMPÉTENCES VISÉES

8 MODULES

- 1/ Assurer les gestes adaptés à l'état du patient dans toute situation d'urgence 105 h
- 2/ Apprécier l'état clinique du patient 70 h
- 3/ Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections 35 h
- 4/ Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients 70 h
- 5/ Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage 70 h
- 6/ Assurer la sécurité du transport sanitaire 35 h
- 7/ Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins 35 h
- 8/ Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession 35 h

4 STAGES (mobilité impérative)

- Service de court ou moyen séjour (1 semaine) 35 h
- Service d'urgence (1 semaine) 35 h
- SAMU/SMUR (1 semaine) 35 h
- Entreprise de transport sanitaire (2 semaines) 70 h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION

- Salles de travaux pratiques :
 - appartement témoin
 - chambre d'hôpital
 - manutention
- Ambulance équipée
- Salle informatique équipée et centre de documentations et de ressources

INTERVENANTS

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Infirmiers
- Médecins
- Sage-femmes

PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLOME

VIE ACTIVE

- Ambulancier Diplômé d'Etat (au sein d'un Centre Hospitalier ou d'une entreprise de transport sanitaire)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Passerelle pour la formation au DE d'aide-soignant